

DÉCLARATION D'ADHÉSION

1. Cotisation pour membres professionnels actifs (avec le bulletin online)

Personnes privées : CHF 120.00

Institutions: CHF 310.00

2. Cotisation pour membres passifs

Personnes privées: CHF 30.00

Institutions: CHF 200.00

Extrait des statuts d'«aphasie suisse»

Art. 2: But

- 1 «aphasie suisse» pour but de favoriser et de promouvoir, sur une base interdisciplinaire, la compréhension des problèmes que rencontrent les personnes ayant des troubles centraux de la parole et/ou du langage
- 2 Elle cherche à atteindre ce but notamment par:
 - l'organisation de journées de formation permanente, sur une base scientifique et interdisciplinaire en matière de diagnostic, de traitement et de consultation concernant les troubles centraux de la parole et/ou du langage,
 - l'encouragement d'initiatives utiles aux professionnels dans le sens d'une éducation permanente en matière de diagnostic, thérapie, consultation et recherche relatifs aux troubles centraux de la parole et/ou du langage,
 - la stimulation des contacts et des échanges de vues entre professionnels travaillant sur les troubles de la parole et/ou du langage, que ce soit pour le diagnostic, la thérapie, les consultations ou dans la recherche,
 - la défense des intérêts des patients atteints de troubles centraux de la parole et/ou du langage, en vue d'une rééducation sur le plan de la parole et d'une réinsertion sur le plan social et professionnel, face à des organisations et des institutions ou, plus généralement, vis-à-vis du public,
 - participation à la fondation et la promotion d'une association autonome des patients atteints de troubles de la parole et/ou du langage et de leurs proches.

..... ✂

Nom/prénom

Profession

Adresse

Institution

Code postal/localité

Tél/Fax

E-Mail

Signature/date

Veuillez tourner

Art. 3 : Membres

- 1 «aphasie suisse» comprend des membres professionnels actifs et des membres passifs.
- 2 Les membres professionnels actifs sont des professionnels (membres individuels) ou des institutions (membres collectifs) chargés du diagnostic, du traitement et/ou de la recherche en aphasiologie. Les institutions sont représentées nominale ment par un délégué officiel ou par son remplaçant.
- 3 Les membres passifs sont des personnes individuelles, des autorités, des personnes morales et des institutions avec ou sans connaissances professionnelles spécifiques et intéressées aux buts d'«aphasie suisse». Ils peuvent adhérer à l'association en versant une cotisation en tant que membres passifs et soutiennent ainsi les buts d'«aphasie suisse».
- 4 Les membres actifs ont droit à une voix aux assemblées générales. Les membres passifs n'ont pas le droit de vote.

Art. 4 : Admission, démission, exclusion

- 1 Le comité d'«aphasie suisse» décide de l'admission des membres professionnels actifs et des membres passifs. Les noms des membres que le comité a admis au cours d'un exercice devront figurer sur l'invitation à l'assemblée ordinaire des membres. Les candidats qui postulent la qualité de membres professionnels actifs devront indiquer comme référence deux membres professionnels actifs d'«aphasie suisse». La recommandation devra préciser que le candidat est actif dans la domaine du diagnostic, du traitement et/ou de la recherche en aphasiologie.
- 2 La démission peut être donnée en tout temps pour la fin d'une année civile, moyennant un préavis de trois mois. Le/la démissionnaire devra encore s'acquitter de la cotisation annuelle pour l'année courante.
- 3 Pour des raisons graves, le comité peut exclure un membre. Celui-ci peut recourir à l'assemblée générale.
- 4 Les membres qui ont démissionné ou qui ont été exclus perdent tous leurs droits relatifs à l'association.

..... ✂

Déclaration d'adhésion membres professionnels actifs:

- Membre individuel
 Membre collectifs (Les institutions sont priées de nominer leur délégué officiel.)

Références: voir l'art. 4.2 pour des individuels

1.....

2.....

Déclaration d'adhésion membres passifs:

- Membre individuel
 Membre collectifs (Les institutions sont priées de nominer leur délégué officiel.)

Indiquez svp: avec l'abonnement sans l'abonnement

mon/notre montant Fr.